

# SERRALONGUE

NOTRE VILLAGE



**Bulletin  
municipal  
n°78**

**Juillet 2022**

# CONTENU



**03**

LE MOT DU MAIRE

---

**04**

LISTE DES  
DELIBERATIONS

---

**05**

ETAT CIVIL

---

**06**

PROJETS REALISES

---

**09**

INFOS PRATIQUES

---

**10**

ON EMBELLIT CE  
QU'ON AIME

---

**11**

ÉCOLE: LE JARDIN  
DES ENFANTS

---

**13**

ASSOCIATIONS

---

**23**

SPORT

---

**24**

MICROFESTIVAL  
DE L'IMAGE

# LE MOT DU MAIRE



Chères Serralonguaises, chers Serralonguais,

C'est avec enthousiasme, enfin, que nous retrouvons notre belle commune comme nous l'avons toujours connue. Un village dynamique et festif, grâce au programme diversifié et abondant que proposent nos nombreuses associations.

Je tiens à remercier toutes nos associations ainsi que Fleur, gérante de l'Hostal de Cabrenç, pour leur travail et leur cohésion afin d'animer notre cher village.

Pour Serralongue, des changements se profilent, les nombreuses années de travail consacrées à l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme portent leurs fruits et nous nous dirigeons vers son approbation.

Nous avons mis en place notre Plan Communal de Sauvegarde qui a associé élus, employés communaux mais aussi personnes civiles pour sa conception. Ce PCS, obligatoire, nous permettra de gérer toutes les situations de crise telles qu'inondations, incendies, mouvements de terrain ou autres catastrophes.

Je ne vous cache pas que j'attends aussi, avec impatience, les derniers résultats du recensement INSEE. On peut présager que notre population s'est maintenue voire accrue. C'est un plus pour notre localité.

Concernant nos nombreux projets, l'extension du cimetière devrait débuter durant le second semestre, les études concernant l'aménagement des appartements de l'Hostal de Cabrenç sont en cours et nous sommes toujours dans l'attente des subventions pour la rue de Can Juimet.

Dans le cadre du projet d'embellissement du village, je vous invite à aller vous promener du côté du jardin du Conjurador, avec ses plantations endémiques, et de la nouvelle jardinière au fond du parking qui attend prochainement sa treille.

Nous avons aussi, avec l'aide de la communauté de commune du Haut Vallespir, renforcé le réseau d'eau potable qui dessert quelques habitations allant de Can Talrich à La font de Baix, ce qui nous a permis, par la même occasion, d'acheminer l'eau à l'aire de pique-nique.

Je vous appelle aussi à jeter un œil sur le potager réalisé par les enfants de l'école communale de Serralongue et quelques citoyens impliqués, c'est pour moi une fierté de voir nos petits élèves sortir de l'école pour aller ramasser fruits et légumes qu'ils consommeront aussitôt à la cantine scolaire.

Je remercie par ailleurs l'excellent travail et le dévouement de Mr le directeur d'école Luc Roitg et de Mme Candy Torrailles notre ATSEM et Cantinière.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Serralonguais et Serralonguaises.

Serralongue est un village rural, dans le sens noble du terme, un village accueillant, un village dynamique et d'entraide mais aussi un village de traditions et de respect de chacun.

Simplement et naturellement « Un village Catalan »

Un village accueillant, et bien au-delà, l'ensemble du conseil municipal et moi-même ayant pris la décision de mettre à disposition le gîte communal du musée, si nous sommes sollicités, afin de recevoir une famille de réfugiés victimes du conflit en Ukraine. Je sais, le cas échéant, que vous serez nombreux à apporter aide et soutien.

Bon estiu a tots

**Philippe Juanola**



# LISTE DES DELIBERATIONS

- N° 001-Urbanisme – Validation des CGU (Conditions Générales d'Utilisation).22/01/2022.
- N°002- Opposition aux orientations annoncées par le gouvernement pour le futur Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.22/01/2022.
- N°003-Micro festival de l'image-Demande de subvention.22/01/2022
- N°004-Désignation des représentants titulaire et suppléant  
Commission « Santé CCHV ».22/01/2022.
- N°005-Création de logements communaux. Demande de subvention 19/02/2022.
- N°006-Extension du cimetière.19/02/2022.
- N°007- Réfection Rue de Can Jumiet. Demande de subvention. 19/02/2022.
- N°008- Capteur CO2 demande Subvention. 19/02/2022.
- N°009- Paysd'Arts et d'Histoire Transfrontalier. Remboursement exceptionnel des frais de gestion. Convention. 19/02/2022.
- N°010- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouvert au budget de l'exercice précédent). 19/02/2022.
- N°011- Fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2022.19/03/2022.
- N°012- Vote des Subventions versées aux associations pour l'année 2022. 19/03/2022.
- N°013- Approbation du compte administratif 2021/Commune.04/04/2022.
- N°014- Approbation du compte de gestion 2021/Commune.04/04/2022.
- N°015- Approbation du compte de gestion 2021/Eau. Résultat de clôture. 04/04/2022.
- N°016- Affectation du résultat 2021. 04/04/2022.
- N°017- Vote du budget 2022. 04/04/2022 ;
- N°018- Stationnement Place et rue Abdon Poggi.30/04/2022.
- N°019- Vente du tracteur Renault 6778 QF 66. 30/04/2022.
- N°020- Réfection du Lavoir.30/04/2022.
- N°021 – Approbation du rapport d'activité SPANC 66. 28/05/2022
- N°022 – DM N°1. 28/05/2022
- N°023 – Convention plan objet pour le recensement et examen-diagnostic des objets mobiliers.  
28/05/2022
- N°024- Modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants.  
28/05/2022

# Naissances

## Manao

fils de Léo et Delphine Angels, petit fils de Maé Pujol  
 et arrière petit fils de René Pujol

**Né le 29 avril 2022**



## Paolo

fils de Elisa Tell et Alexis Muktari et petit fils  
 de Jean Jacques Tell

**Né le 15 mai 2022**



## Alba

fille de Mathieu et Morgane Roca,  
 petite fille de André et Ghislaine Roca

**Née le 4 mars 2022**

**Félicitations  
 aux familles.**



## Décès

Hubert Bouillot

Jacques Daniel

Marcelle Coste

Roger Vilellongue

Josette Canal



**Les plus sincères pensées  
 aux familles.**

# Etat Civil

# PROJETS REALISES

## 01. Installation de l'eau potable sur l'aire de pique-nique

En ce printemps, une alimentation en eau potable a été installée au niveau de l'aire de pique-nique chemin de la font de Baix. La réalisation prochaine d'une fontaine étant prévu au niveau de cet espace.



## 02. Rénovation des bancs

La rénovation des bancs en bois du village a été réalisée à partir de planches de châtaignier préparées par François Marques et installées par nos employés communaux en rénovation des bancs existants.

## 03. Travaux sur la route de Labadie

En début d'année, un reprofilage de la route de Labadie a été réalisé enlevant ainsi les nombreux nids de poule présents sur cette route fréquentée et déservant ce bel hameau régulièrement habité .

## 04. Elagage des platanes

L'élagage des platanes du village à été entrepris à l'aide de la location d'une nacelle qui nous a permis d'ététer des arbres hauts de plus de 10 mètres, les branches étant ensuite broyées sur place.

## 05. Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre du Plan France Relance la rénovation énergétique des bâtiments communaux a été entreprise avec notamment l'isolation de l'école et du foyer et le remplacement des radiateurs, de l'école, du foyer et de la mairie par des appareils moins énergivores.



## 06. Désouchage du micocoulier



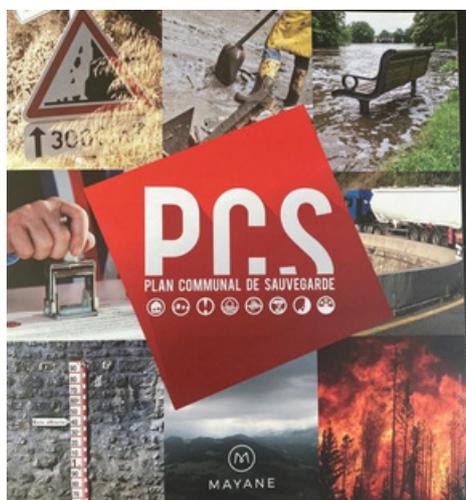
## 07. Remplacement du photocopieur de la mairie

Le photocopieur du secrétariat de mairie initialement loué a été remplacé par un photocopieur neuf que nous avons acquis, l'ancien photocopieur étant ré-utilisé au niveau de l'école. Nous avons associé à cette acquisition, un contrat d'entretien pour les deux photocopieurs réalisant au passage un gain financier important.

## 08. Plan local d'urbanisme

La finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) touche à sa fin. En début d'année, la consultation des parties publiques associées et de la population a été une nouvelle fois engagée afin de permettre le passage devant la CDPENAF (Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) un avis favorable nous étant rendu le 3 mai. Nous avons ensuite présenté de nouvelles dérogations issues de l'enquête publique à Monsieur le Préfet qui nous a rendu son avis favorable en juin. La nomination de Monsieur Lhermitte en qualité de commissaire enquêteur devant nous permettre en ce mois de juillet de clôturer le PLU après 7 longues années de travail.

## 09. Plan communal de sauvegarde



L'élaboration d'un Plan Communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire pour les communes dotées d'un PPR (plan de prévention des Risques). En ce début d'année, ceci a été entrepris pour ce faire nous avons pris attache avec un bureau d'études qui a réalisé avec la collaboration d'élus et de bénévoles du village un plan de crise nous permettant de s'organiser en cas d'incendie ou de catastrophe naturelles touchant notre commune et nécessitant la mise en place de secours, d'aide aux personnes ou d'hébergement temporaire dans la salle polyvalente.

## 10. Extension du cimetière

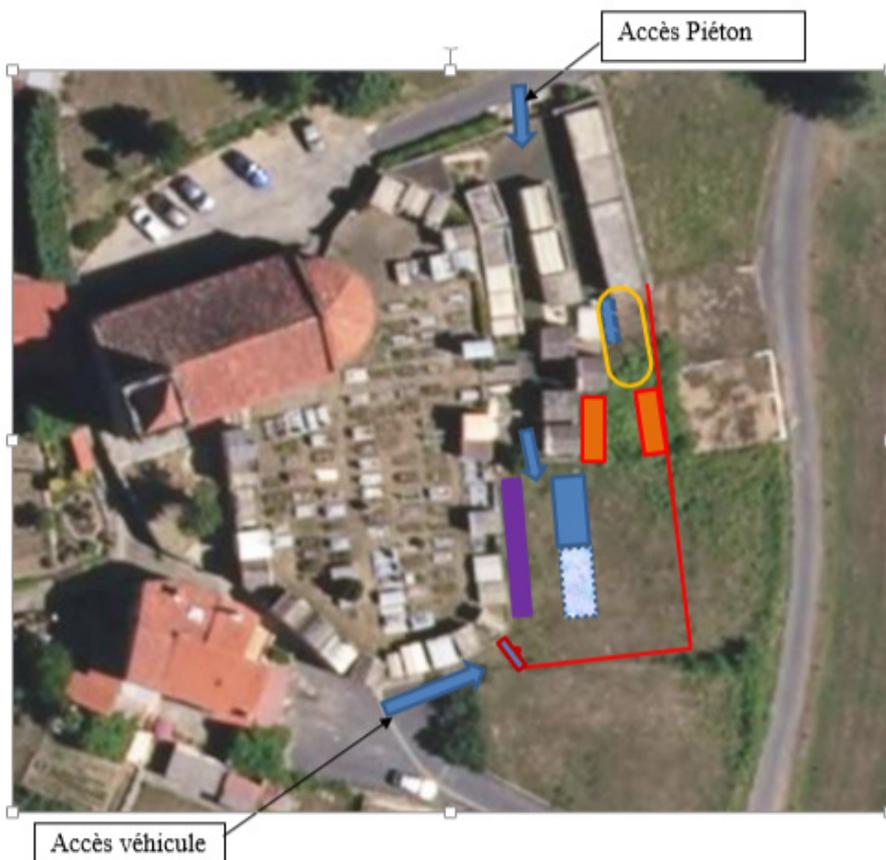
Le projet d'extension du cimetière fait suite à l'acquisition par la mairie de nouvelles parcelles de terre en continuité du cimetière existant. Cette extension aura aussi un nouvel accès sur la route donnant au plaçot de L'Eglise, ce qui permettra un accès direct aux véhicules funéraires.

Les accès piétons existants étant conservés, et des allées étant prévues pour assurer une continuité entre le cimetière existant et l'extension.

Le projet prévoit la réalisation de nouveaux casiers funéraires, de casiers cinéraires et un espace dédié à des caveaux familiaux. L'aménagement d'un Jardin du souvenir et d'allées et de zones de recueils est aussi prévu.

Plan de principe du nouveau cimetière

- o La réalisation de clôture sur l'ensemble des parcelles nouvellement acquises —
- o La réalisation d'un escalier et l'ouverture afin d'assurer la continuité avec le cimetière existant ■
- o La réalisation en plusieurs phases de plusieurs ensembles de casiers funéraires ■
- o La réalisation d'un ensemble de casiers cinéraires ■
- o La réalisation d'un jardin du souvenir et zone de recueillement ○
- o Espaces dédiés aux caveaux familiaux ■
- o La mise en place d'un portail accès véhicule ■



Tous ces aménagements et espaces seront réalisés en accord avec le projet de développement durable de la commune.

# INFOS PRATIQUES



Le brulage des végétaux est interdit du 1er juin au 30 septembre.

La réalisation de grillades à l'air libre n'est possible que dans les barbecues attenants aux habitations ou au niveau de place à feu aménagées et règlementaires.

Les propriétaires des terrains situés à moins de 200m de forêts, landes ou garrigues sont soumis à l'obligation de débroussaillage dans un rayon de 50m autour de toute construction y compris sur les parcelles voisines.

Les voies d'accès aux propriétés doivent être dégagées de toute végétation sur au moins 4m de large et 4m de haut pour permettre l'accès aux véhicules de secours.

*Retrouvez toutes les informations détaillées sur [www.prevention-incendies66.com](http://www.prevention-incendies66.com)*



## [oyé!]

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



### CONSULTATION CITOYENNE - SANTÉ

Les Communautés de Communes du **Vallespir et du Haut-Vallespir** ont initié une consultation citoyenne auprès de la population. Vos réponses permettront de développer des actions de santé adaptées et ciblées.

**DATE LIMITE DE RETOUR DU QUESTIONNAIRE**  
**VENDREDI 22 JUILLET 2022**

Questionnaire disponible à l'accueil de votre mairie ou en ligne via le Qrcode



SCAN MOI

Questionnaire également joint à ce bulletin



## Halte au stationnement gênant

Nous remercions les habitants de ne pas laisser leurs véhicules non utilisés sur le parking du village

# DÉVELOPPEMENT DURABLE: ACTIONS !

## UNE JARDINIÈRE DEVANT L'AIRE DE JEU

Dans le cadre du projet d'embellissement du village une jardinière a été réalisée en pied de mur de l'aire de jeu des enfants. Elle sera complétée par une treille qui accueillera les 2 pieds de kiwi déjà en place.



## LE JARDIN DU CONJURADOR

Le jardin du Conjurador est un projet d'embellissement du village. Il a été conçu par un paysagiste avec les critères souhaités de la commission développement durable, à savoir une sélection de plantes comme l'on peut trouver dans les anciens jardins de curé: médicinales, aromatiques, tinctoriales et des plantes rustiques peu gourmandes en eau.

Le jardin s'enracine peu à peu et prendra forme au fil des saisons.



*Une roseraie créée par nos agents avec la récupération de rosiers locaux.*

## NOTRE PREMIÈRE MATINÉE ECO-CITOYENNE



Au matin du Samedi 7 mai, une vingtaine de bénévoles se sont donnés rendez-vous à la Font de Baix munis de gants, d'outils et de bonne volonté. Élagage, dé-végétalisation, grattage, tronçonnage, la fontaine et ses alentours ont fait peau neuve.

Un atelier de fabrication de lessive écologique a été proposé en même temps que la collation partagée après l'effort.

Cet événement a été soutenu par la région Occitanie.

**Bravo et merci à tous les participants!**

**Avez-vous déjà vu notre jardin ? Venez avec nous, on va vous le montrer....**



Le jardin des enfants se trouve juste au-dessus de la font de Baix sur un terrain que la mairie a mis à notre disposition et qu'on a découvert en novembre 2021.

Frank, l'employé municipal, nous a débroussaillé toute la surface et en janvier 2022 nous nous y sommes rendus. Nous avons posé au sol des bâches pour empêcher les mauvaises herbes de repousser. Cela permettra à la terre d'être molle parce que les vers de terre la mangent. Ce qui fait qu'elle est remuée, qu'elle s'enrichit en nutriments pour les plantes, et qu'elle s'aère. Nous avons installé aussi une clôture pour sécuriser le bord du mur qui est très haut.

En mars, Monsieur Marques nous a offert un épouvantail, qu'on a nommé Jamy et Monsieur Dubois nous a donné un nid à mésanges. Monsieur Jean-Pierre Juanole nous a apporté deux cerisiers greffés et il nous a montré comment greffer un arbre.

Nous avons greffé des scions de prunier reine-claude sur un prunier sauvage et nous avons planté des framboisiers. Dans les grands bacs de la cour de l'école, nous avons planté des topinambours



## L'école

Début avril, nous avons retiré la bâche, nous avons bêché et arraché de très grosses racines de clématite pour pouvoir semer. Madame Pitaval et Madame Faure sont venues nous aider ce jour-là. Avec un bâton, nous avons fait des raies dans la terre pour planter de l'ail, semer des radis, des fèves. Pour les repérer, nous avons planté des petits bâtons sur lesquels nous avons mis des étiquettes.

La mairie de Serralongue nous a donné des plants de lavande et un composteur. C'est une caisse en bois où on met des épluchures de fruits et de légumes de la cantine et de la maison et qui vont se dégrader par l'action des insectes et des bactéries, pour se transformer en compost.

Monsieur Laroche est également venu jardiner avec nous. Il nous a apporté des fraisiers que nous avons plantés sur deux rangées parallèles en haut du jardin. Les championnes de la greffe, Aëlys et Andréa, ont fait elles-mêmes une greffe de deux scions de châtaigner sur une jeune souche de châtaigner sauvage, pour avoir de bonnes grosses châtaignes.



En avril nous avons fait des semis de betteraves, carottes, petits pois, fève, persil, ciboulette, basilic et différentes variétés de tomates. Mais on ne s'est pas arrêté là. Nous avons aussi mis des plants de poireaux, poivrons, courgettes, céleris, aubergines et du fenouil. Nous avons planté du basilic et une poire de terre au mois de mai. Nous avons mis du foin au sol dans lequel nous avons fait des trous. Dans chacun nous avons mis une pomme de terre qu'on a recouverte pour retenir l'humidité.

On vient souvent arroser, arracher les mauvaises herbes et déguster le résultat de tout notre travail. Nous avons déjà cueilli et mangé à la cantine des radis et des fraises.

### **VOUS POUVEZ AGIR !!!**

**Parce que nous voulons le PARTAGER avec les parents et les habitants de Serralongue.**

**Si vous voulez bien nous accompagner cet été, ça serait super.**

**Tout le monde peut prendre l'initiative d'arroser, de désherber, d'entretenir...**

**Ainsi, à la rentrée des classes on pourrait continuer à se régaler avec les bons fruits et légumes.**

**MERCI D'AVANCE !!!**



# ASSOCIATIONS

## COMITE DES FÊTES

Toute l'équipe du Comité des fêtes de Serralongue est ravie de pouvoir reprendre le programme des festivités après 2 années compliquées en raison des conditions sanitaires.

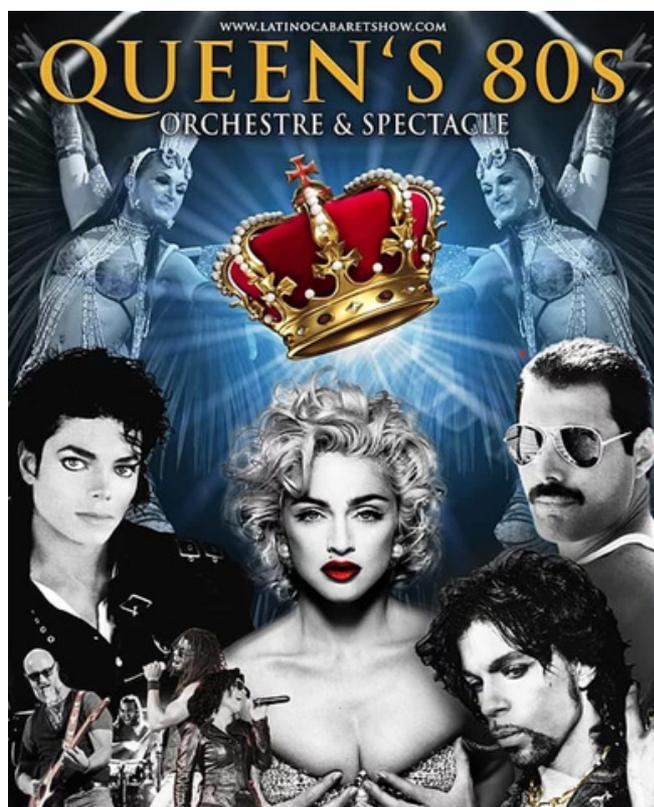
Pour 2022, un nouveau fonctionnement sera mis en place pour les cartes d'abonnement :

1. La Carte de membres actifs au comité des fêtes est fixée au prix de 10€
2. La Carte de membre « bienfaiteur » sera en vente à 15€ minimum avec possibilité de mettre plus et attestation de dons à association (Pour la partie du don (effectué en 2020) inférieure ou égale à 1 000 €, la réduction d'impôt est de 75 % du montant donné)
3. Les entrées aux festivités resteront payantes pour les non adhérents à la carte « bienfaiteur » (point 2)

**Vous retrouverez toute la programmation des événements dans l'agenda joint à ce bulletin.**

Et dans l'attente impatiente de vous revoir tous pour faire la fête, le Président Frank Olive et les membres du comité vous souhaitent un bel été 2022 et vous donne rendez-vous le mercredi 13 juillet 2022 pour la soirée grillade suivi du spectacle « **Latino Cabaret Show** » et le **feux d'artifice**.

Cette année, en plus des subventions allouées aux associations, le conseil municipal a décidé de leur donner un coup de pouce supplémentaire en prenant en charge les frais de sacem



# ASSOCIATIONS

## LA BOULE DE CABRENC

L'assemblée générale de l'association de pétanque « la boule de Cabrenç » s'est tenue le 26 décembre 2021 à la Mairie de Serralongue en présence de Mr Jean-Pierre VIRGILI, président du comité départemental de pétanque et de jeu provençal. À l'initiative de Michel ROCA, Monsieur Jean-Pierre VIRGILI est venu présenter le principe de l'affiliation à la fédération française de pétanque. Il a tout d'abord remercié le bureau de l'association pour l'invitation en précisant qu'il suivait l'activité de l'association via les communications effectuées dans « l'Indépendant ». Les principaux points abordés concernaient :

- Ouverture vers des championnats officiels pour les joueurs licenciés
- Possibilité de conserver les concours d'animation que nous effectuons actuellement en restant en catégorie animation
- Coût de la licence par joueur : 32€ par an minimum
- Coût de la licence pour les jeunes : gratuit
- Possibilité de participer à des interclubs

Après des échanges constructifs, vu le nombre de concours et de participants à l'échelle du village, Mr VIRGILI nous conseille de rester plutôt sur des concours d'animations/loisirs (catégorie 4) avec 3 personnes du bureau, à minima, qui prennent la licence.

A l'issue de la présentation de Mr VIRGILI, le bureau et les membres présents ont voté POUR l'affiliation de l'association « La Boule de Cabrenç » à la fédération française de pétanque.

Le Président Didier LEPIGEON a présenté la programmation des concours prévus pour 2022, avec, entre autres, 2 concours pour les enfants qui lui tiennent particulièrement à cœur. L'année 2022 a commencé avec le concours de l'Ours le 26/02/22 et celui de Pâques le 16/04/22 agrémenté d'une excellente omelette Pascale préparée par les membres de l'association. Toute l'équipe de la Boule de Cabrenç vous attend pour le prochain concours en hommage à notre ami Yves Lagarde le 16/07/22.

**Retrouvez le planning des concours:  
sur le site Facebook : « La boule de Cabrenç »  
et sur l'agenda de la mairie.**

# ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB

### **Merci Jean Marie!**

Lors de la dernière assemblée générale du Tennis Club Serralonguais Jean Marie SERDANE président depuis la création du club en 1988 a souhaité passer la main et c'est Sabine QUINTANA qui a repris la suite. Ce club crée suite à la construction du cours Adèle FARRE sur un terrain donné par son fils Michel a connu ses heures de gloire dans les années 90 et a compté jusqu'à 120 membres. Le tournoi Joseph PONSET a même été créé et un repas était tous les ans organisé pendant la Festa major. Après la rénovation du terrain de tennis réalisé par la municipalité il y a 5 ans le club a été relancé.

***Félicitations à Jean Marie pour ses 33 ans de présidence et tous nos remerciements à ce club qui a toujours participé à la vie du village par ses animations et ses dons.***



Pour cette année 2021, le nombre de cartes de membres s'est élevé à 22. Des cartes ont été offertes lors des tombolas des associations du village et un accès gratuit pour tous les enfants de l'école de Serralongue a été mis en place en 2021 et reconduit en 2022.

Concernant les locations réalisées à « l'Hostal de Cabrenç » par Mme Fleur SANTONI, le Président et le bureau remercient Fleur pour son sérieux. Le bilan financier est présenté par le trésorier du club M.HENNETIER Bernard, avec un résultat positif pour cette année 2021. Il rappelle que la somme de 1000€ a été versée à la commune pour participation à la nouvelle aire de jeux d'enfants, qui a été inaugurée le 29 avril 2021.

Après l'approbation des rapports moral et financier, le Président présente la démission du bureau sortant et fait appel de candidatures pour son renouvellement. Il retrace l'historique du club et remercie chaleureusement Mr Léonce OLIVE pour son implication dans la bonne gestion du club, ainsi que Jocelyne SERDANE pour son soutien et son travail de secrétariat assidu pendant toutes ces années. Mr Le Président a également eu une pensée pour toutes les personnes qui ont œuvré à la création du club et qui nous ont quittés.

Le nouveau bureau est composé comme suit, élu à l'unanimité :

M.Jean Marie SERDANE Président d'honneur, Mme Sabine QUINTANA, Présidente  
Mme Céline SIVIEUDE, Vice Présidente, M.Bernard HENNETIER, Trésorier  
M. Thierry NOGUER, Trésorier adjoint, M. Patrice QUINTANA, Secrétaire

Les cotisations annuelles pour l'année 2022 restent les suivantes :

Adultes (+ de 18 ans) : 30 €

Jeunes entre 5 ans et 10 ans : 15 €

Jeune entre 10 ans et 18 ans : 20 €

L'heure de location du court à 5 €



Vous pouvez suivre l'actualité du TCS sur  
Facebook "Tennis Serralonguais"  
Mail tennisclubsserralongue@gmail.com

Le don d'une carte aux associations qui organisent une tombola est également reconduit.

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE



Une fois encore, l'association se mobilise pour le patrimoine, il ne sera pas passé inaperçu les travaux effectués sur la fontaine du village, un grand merci aux utilisateurs pour votre patience lors de ces modifications.

Le choix de ce projet fut validé, à l'unanimité, avec la municipalité de mettre en valeur ce beau patrimoine et surtout de faciliter l'utilisation de cette fontaine. Un 2ème point d'eau avec robinet a été créé côté lavoir.

Suite au succès de vente du film officiel sur clés USB, nous sommes en cours de réapprovisionnement de celles-ci (dans un autre format) disponible sur demande auprès d'Eve ROIG au 06.52.83.40.66.

**Le musée propose toujours ses visites guidées sur RDV auprès de René Magna au 06.16.70.73.90**

Cette année, le musée a été sollicité pour un tournage d'une émission tv « Easy Driver » diffusé sur Canal+ Golf. Un moment fort sympathique avec l'équipe de tournage au Domaine de Falgos, un monument emblématique du village est mis en avant... La vidéo sera accessible libre de droit en septembre.

Autre date à retenir, le 19 août à partir de 17h à côté du terrain de foot, la 3ème réduction de minerai de fer. Venez curieux et nombreux !

Je tiens à remercier sincèrement les bénévoles et amis de l'association pour leur bonne volonté et altruisme.

**EVE ROIG**  
Présidente des Amis du Musée



# ASSOCIATIONS

## GROUPE SARDANISTE



L'assemblée générale s'est tenue le samedi 11 juin 2022.

Madame la présidente ouvre la séance et remercie les membres présents mais aussi ceux qui se sont excusés ou qui ne sont pas parmi nous pour raison de santé. Elle se réjouit de nous retrouver aussi nombreux et motivés après deux années d'activités sardanistes perturbées par la crise sanitaire. Elle souhaite pour 2022 que le groupe poursuive ses cours, participe aux diverses animations du village et espère accueillir de nouveaux membres dans la même ambiance chaleureuse.



**Venez nombreux et amenez vos amis, s'ils ne savent pas danser ils apprendront !**



**Vous retrouvez toutes les dates des cours de sardane sur l'agenda de la mairie joint à ce bulletin**



# ASSOCIATIONS

Le trésorier a présenté les comptes et a donné lecture des recettes (456,23€) et dépenses (707,37€) qui laissent apparaître un avoir total au 31 décembre 2021 de 2 681,28 €. La cotisation annuelle de 10 € sera reconduite pour 2022.

Rappel du bureau élu l'année dernière pour 3 ans :

Présidente d'honneur : Marie-Rose Caréras

Présidente : Claude Bosch Vice-président : Comaills Jean-Pierre

Secrétaire : Juanola Mado Secrétaire Adjointe : Jeanson Jeannette

Trésorier : Juanole Jean-Pierre Trésorière Adjointe : Pujol Renée.

Conseillers : Roselyne Henric, Annie Roca et Danielle Piron.

Un apéro convivial et quelques sardanes ont clôturé cette assemblée générale.

## SYNDICAT TRADITIONNEL

Après les belles festivités de la Sant Jordi et de la Saint Jean, les bénévoles vous attendent pour la période estivale.



# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE



Samedi 11 juin dernier, dans la maison de la chasse et de la pêche, s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), en présence du maire adjoint Eve Roig et de 37 membres de l'association présents et représentés.

En ouverture de séance le président Eric Guyaux demandait à l'assistance une minute de silence pour rendre hommage à nos deux amis chasseurs, Roger Vilellongue décédé le 15 avril et Jeannot Iglésias décédé le 8 juin, tous les deux membres de notre battue au sanglier depuis de nombreuses années.

Avant de passer aux débats, Eve Roig, a donné lecture du mot du maire, Philippe Juanola, absent de la commune en ce jour, mais qui félicitait l'ensemble de l'équipe pour les bonnes relations et pour le bon travail réalisé dans l'entretien des routes et chemins forestiers, tout en reconnaissant l'utilité et le rôle essentiel des chasseurs pour la commune et son environnement.

Dans son rapport moral le président s'est félicité de se retrouver toujours aussi nombreux pour un moment important et privilégié dans la vie de l'ACCA afin de débattre de nos activités cynégétiques et poursuivait par un résumé des activités de l'année écoulée, qui malgré les circonstances sanitaires ont permis de réaliser un tableau de 89 sangliers, 26 chevreuils et 3 daims.

Pas de renouvellement du conseil cette année. Pour rappel le bureau élu il y a deux ans : Eric Guyaux président, Simon Guyaux vice-Président, Jean-Pierre Juanole trésorier, Michel Polit secrétaire, Stéphane Guillemet trésorier adjoint, Julien Albafouille secrétaire adjoint, Jérôme Casadessus et Philippe Ruiz administrateurs et responsables du plan de chasse, Joseph Puigsagur administrateur.

# ASSOCIATIONS

Le trésorier a ensuite donné lecture des finances (bilan 2021-2022 et budget prévisionnel 2022-2023) et, après approbation des rapports moral et financier, le secrétaire a poursuivi la séance par la présentation des actions à mener pour la saison 2022-2023.

Au cours de la réunion, les points suivants ont été débattus et validés :

La sécurité dans l'exercice de la chasse, la protection des agriculteurs et éleveurs, l'amélioration du territoire de chasse, le repeuplement, les relations avec les propriétaires, l'entretien des pistes et chemins, la fixation des dates d'ouverture (sanglier en battue le samedi 27 août, chevreuil le 11 septembre), l'examen des demandes de cartes permissionnaires.

## **Bon à savoir:**

**Les chasseurs organisent des matinées de nettoyage des chemins et tous les utilisateurs de nos forêts sont les bienvenus.**

Le rendez-vous est fixé à la maison de la chasse et de la pêche à 6h 30, tous les samedis et dimanches de juillet. Si ces dates ne vous conviennent pas, une liste des routes et chemins est affichée au local de chasse et vous pouvez aussi demander au chef de battue Jean-Pierre Juanole qui vous indiquera un chemin que vous pourrez nettoyer à votre convenance.

## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Les cours reprendront en septembre.

## **ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES TOURS DE CABRENG**

L'Association de Sauvegarde du Château et des Tours de cabrenç, se porte bien et n'arrête pas d'améliorer et d'entretenir ce site exceptionnel qui lui tient à cœur.

\* Des travaux importants sont à l'étude pour bloquer et consolider les vestiges du château vieux de Cabrenç.

\*8 panneaux explicatifs, en français et en catalan (voir photo), seront placés devant la tour à signaux, la tour médiane, le château vieux et la chapelle et enfin en contre bas dans la courtine et le logis vieux. Des supports en fer forgé ont été demandés à Mr Bruno VIDAL, président des ferronniers d'art catalans, qui va les réaliser dans ses ateliers du Soler.

\*Enfin les adhérents bénévoles vont nettoyer le site comme tous les ans, afin d'accueillir dans d'excellentes conditions les randonneurs. L'assemblée générale se tiendra le samedi 18 septembre à Serralongue.

# ASSOCIATIONS

## LA TRUITE DU CASTELL

Samedi 5 mars à 17 h s'est tenue à la « Maison de la Chasse et de la Pêche », l'assemblée générale de l'AAPPMA « La Truite du Castell ».

Le président Jean-Pierre Juanole, après quelques mots de bienvenue aux membres présents et excusé ceux qui n'ont pas pu assister à nos travaux, a présenté son rapport moral pour l'année 2021.

Malgré la pandémie, la pêche a été préservée contrairement à d'autres activités, mais il est navrant et décourageant de voir tous nos efforts de repeuplement, avec l'aide de la fédération départementale, mis à mal par une pluviométrie défailante qui empire d'année en année sur ce versant sud du massif du Canigo.

Les relevés sur la station météorologique de Serralongue présentent un déficit de 70 % à ce jour (voir l'Indépendant du 9 mars 2022).

Après le bilan financier présenté par le trésorier, les autres sujets abordés ont concerné le nettoyage des berges, le balisage des réserves, les alevinages (mise en place de 15000 œufs de truite fario souche Carança), le concours jeunes fixé au dimanche 7 août 2022 sur le plan d'eau de Lamanère et la présentation des candidats au renouvellement du conseil d'administration de la Fédération de Pêche (depuis le 19 mars, date des élections fédérales, Marc DUBOIS a été élu au conseil d'administration de la fédération départementale).

Nous rappelons que les permis sont en vente uniquement sur internet sur le site « [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) », mais pour ceux qui ne sont pas informatisés, ils peuvent faire la demande chez « Fleur » à « l'Hostal de Cabrenç ou chez le président, tél : 06 76 15 95 00. En espérant que cette sécheresse persistante soit compensée au plus tôt par les orages d'été afin de redonner un peu de vie halieutique à nos cours d'eau du Vallespir, le président souhaite à tous une bonne saison de pêche.



*Nos pêcheurs réunis en assemblée générale avec la participation du maire Philippe Juanola.*

# ASSOCIATIONS

## LES COUREURS DE CABRENC

Dernière ligne droite pour les organisateurs du trail « Le Tour de Cabrenç ». Une réunion d'information a eu lieu le samedi 11 juin 2022 à la salle polyvalente de Serralongue au cours de laquelle Félicien TENAS a présenté le parcours.

A cette occasion, les sujets suivants ont été abordés :

- Définition des rôles de chacun durant la course (points de contrôle, ravitaillement).

Le tableau de répartition sera diffusé courant Juin.

- Présentation du déroulement de la journée

- Présentation de l'organisation des repas

- Dates de nettoyage et de balisage des chemins (en complément des actions prévues par les chasseurs durant le mois de Juillet) :

- Débroussaillage Mont Nègre : samedi 09 et dimanche 10 juillet 2022 : rendez vous à 6h30 à la maison de la chasse
- Nettoyage et balisages des chemins : samedi 23 et dimanche 24 juillet 2022

- Répartition des ravitaillements et la préparation des lots dans la cour de l'école : samedi 30 juillet à 17h

Toute personne souhaitant participer est la bienvenue, l'association ayant besoin de renfort pour le ravitaillement et la sécurité. Tous les bénévoles sont invités à se faire connaître auprès des membres du bureau ou par mail : [tourdecabrenc@gmail.com](mailto:tourdecabrenc@gmail.com).

Tout le bureau a également tenu à remercier les propriétaires qui ont donné leur autorisation de passage sur leurs parcelles.

Toutes les idées sont bonnes à prendre pour faire de cet événement une journée encore plus belle.

Les coureurs qui souhaitent participer à l'évènement peuvent s'inscrire sur le site

<https://letourdecabrenc.wordpress.com>

Vous pouvez également suivre les informations via les réseaux sociaux sur le Facebook et Instagram « Le Tour de Cabrenç ».

**LE TOUR DE CABRENC**

VIENS TE CONFRONTER AU SEIGNEUR DE CABRENC

31 JUILLET  
2022

TRAIL DE 16KM -  
1100M DE  
DÉNIVELÉ POSITIF

ORGANISÉ PAR  
L'ASSOCIATION COUREUR  
DE CABRENC

DÉPART À 9H  
RUE ABDON POGGI  
SERRALONGUE

RETRAIT DES  
DOSSARDS À  
PARTIR DE 7H

POSSIBILITÉ DE  
S'INSCRIRE AU  
REPAS

WWW.LETOURDECABRENC.COM

*Nous sommes fiers de nos trois jeunes Serralonguais qui étaient engagés avec leurs équipes respectives dans le championnat de Rugby Fédérale 1 (première division Française amateur)*



Mathieu Roca capitaine et troisième ligne de l'équipe de Nîmes - 34 ans - fils de André et Ghislaine Roca. Avec son équipe ils ont fini premier de la phase régulière dans la poule Sud et ont atteint les demi-finales du championnat de France. Mathieu gros plaqueur et valeureux capitaine a joué 20 matchs et marqué 10 points.

Léo Angels deuxième ligne de l'équipe de Macon - 26 ans- fils de Maé et petit fils de René Pujol. Avec son équipe ils ont fini quatrième de la phase régulière dans la poule Est et on atteint les huitièmes de finale du championnat de France battus par Nîmes. Léo très bon sauteur en touche et gros combattant a joué 23 matchs et marqué 5 points.



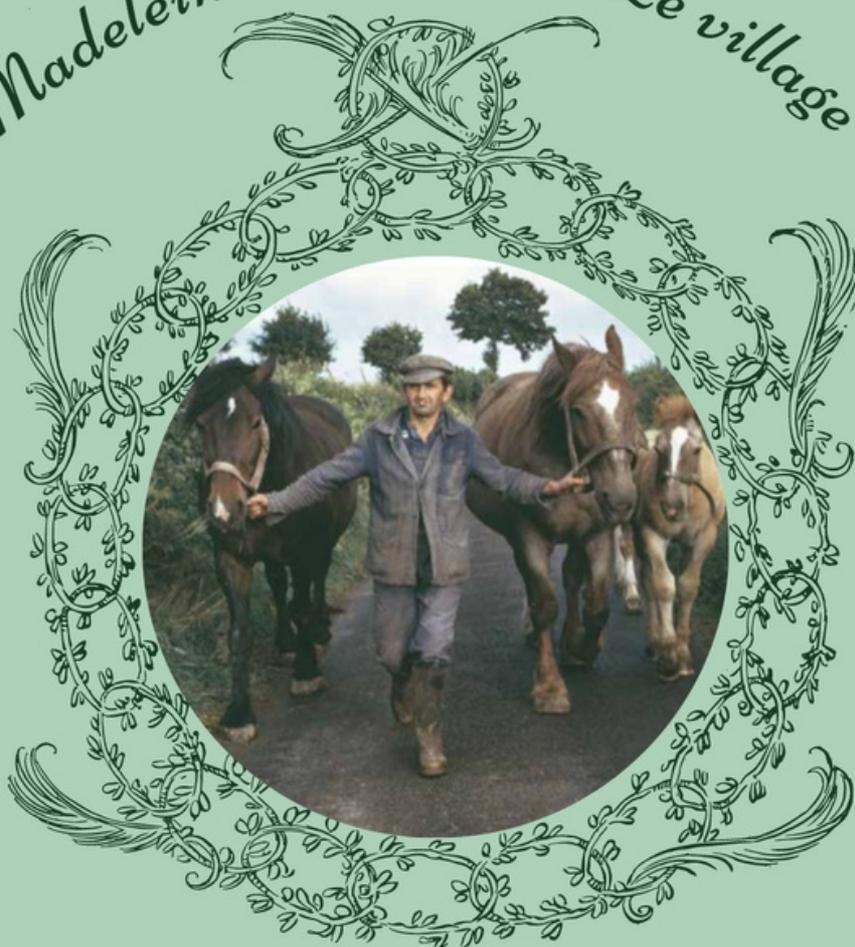
Nolan Noyé demi d'ouverture de l'équipe de Ceret - 23 ans - fils de Sabine Quintana. Avec son équipe catalane, ils ont fini huitième de la phase régulière dans la poule Sud et ont perdu en match de barrage du championnat de France. Nolan adroit buteur et bon meneur de jeu de son équipe a joué 19 matchs et marqué 140 points.

# Serralongue

## Micro Festival de l'Image 2022

Du 14 juillet au 31 août

*Madeleine de Sinety - Le village*



*Vernissage le 14 juillet à 12h00*

Projections de  
Diapositives  
le 14 et le 16 juillet

Exposition photographies  
permanente jusqu'au  
31 août à la mairie

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACT ORGANISATION AU 06.52.83.40.66